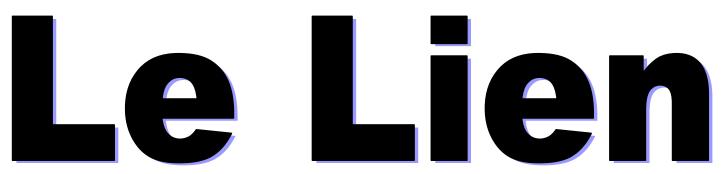
Numéro 205 Juin 2020





LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone: 418-854-2260

Site Internet: www.saintlouisduhaha.com
Courriel: municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha



Conception et rédaction : Diane Bossé

OUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont maintenant prêts à accueillir ces amateurs. Cependant, certaines mesures de sécurité en lien avec la COVID-19 doivent être appliquées lors de votre accès au terrain. Un plan de relance a été rédigé en collaboration avec Tennis Québec et les instances de la santé publique qui est répartie en trois phases. Nous avons eu l'autorisation de la première phase pour l'instant et nous attendons les deux autres phases. Les deux terrains sont accessibles.

Pour la première phase, voici les règles à suivre :

- Tennis en simple seulement ce qui veut dire que seulement 4 joueurs sont autorisés à être sur le terrain.
- Laver vos mains avant, pendant et après votre visite. Apportez votre propre désinfectant ou des lingettes.
- Utilisez votre propre équipement et vos propres balles (une boîte de balles par joueur ou chaque joueur à des balles de couleurs différentes) celles-ci avec vos initiales à l'aide d'un marquer permanent.
- Utilisez le terrain 1 heure à la fois et laissez la place aux prochains joueurs.

Note : à l'entrée des terrains de tennis, nous avons installés une affiche avec toutes les recommandations.

ÇA VA BIEN JOUER!

INFORMATIONS À L'INTÉRIEUR DU JOURNAL

- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- PÉRIODE D'INSCRIPTION CAMP DE JOUR



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) GOL 3S0 Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 1^{er} juin 2020

PROJET ORDRE DU JOUR Séance du conseil à huis clos avec distanciation sociale Enregistrement de la séance tenante

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Conformité du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
- 5- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020
- 6- Suivi des dossiers
- 7- Approbation des comptes et déboursés
- 8- Correspondance
- 9- Adoption du règlement numéro 410
- 10- Adoption de la mise aux normes du poste de travail de la secrétaire-trésorière-adjointe
- 11- Adoption pour l'achat des masques antibactériens.
- 12- Dépôt de la situation financière de la municipalité de Saint-Louis du Ha! Ha!
- 13- Adoption pour nommer la représentante municipale à la RIDT
- 14- Adoption de l'offre de service pour le recrutement d'un directeur général/secrétaire trésorier
- 15- Adoption pour l'acceptation ou le refus pour la carte d'accompagnement loisir
- 16- Varia
- 17- Période de questions (2^e partie)
- 18- Levée de l'assemblée

Infos de votre mairesse

CitoyenNEs,

Suite au déconfinement annoncé par le gouvernement Legault, nous devrons être plus <u>rigoureux</u> lors de nos déplacements. Les directives de la santé publique sont claires : il faut se laver les mains régulièrement, avoir une distanciation sociale de deux mètres et il est fortement recommandé dans les lieux publics de porter le masque. Soyons vigilants!

La séance de conseil du mois de juin sera à huis clos avec distanciation sociale de deux mètres. Pour le moment, toutes les séances sont sans citoyenNe donc nous enregistrons les séances du conseil et l'enregistrement sera disponible sur le site web de la municipalité. Le conseil municipal se joint à moi pour vous dire que nous avons hâte de vous voir à nouveau dans notre assistance.

Il y aura un camp de jour à Saint-Louis-du-Ha! Ha! en juin, mais cette année le fonctionnement sera très différent des autres années. Soyez assurés que toutes les mesures de la santé publique seront respectées. Par contre, notre coordonnatrice Mme Bossé aura besoin de la collaboration de chaque parent.

Je tiens à remercier monsieur Gilles Pelletier pour son travail accompli au sein du conseil municipal. Monsieur Pelletier a su au fil des années faire avancer sa municipalité par diverse projets dans sa communauté. Notons les réalisations : le centre des Loisirs, le parc intergénérationnel de la rue Caron et le suivi de son dossier du service incendie. Merci pour toutes ces belles années et ce fût un réel plaisir de travail à tes côtés.

Si vous avez des questionnements, je suis disponible à vous répondre au 418-854-2260 sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

Sonia Larrivée, maire Élue au suffrage universel

SAVIEZ-VOUS...

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le mercredi 24 juin 2020 en raison du congé de la Fête nationale. Le bureau sera ouvert le jeudi 25 juin 2020 dès 8h30.

ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

Afin de minimiser l'accès au bureau municipal, nous vous demandons lorsque c'est possible, de plutôt communiquer avec nous par téléphone au 418-854-2260. Concernant vos paiements de taxes, vous pouvez le faire par internet, par la poste ou sur rendez-vous.

Les heures du bureau municipal sont du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00. Nous sommes fermés le vendredi.

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre troisième versement de taxe municipale pour le 15 juin. Merci de votre collaboration !

NOUVELLE INSPECTRICE MUNICIPALE RÉGIONALE

La municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! est heureuse d'accueillir madame Lise Beaulieu, inspectrice municipale régionale. Elle sera au bureau municipal les mardis et mercredis et vous pouvez la rejoindre au 418-854-2260.

Pour limiter vos déplacements au bureau municipal pour avoir un permis construction / rénovation, vous pouvez faire la demande par internet en allant sur le site web de la municipalité, Vous allez dans la section *Citoyens et ensuite l'onglet demande de permis construction / rénovation.*

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Ceux et celles qui désirent un emplacement dans le jardin communautaire, il est temps de réserver votre espace maintenant auprès de Diane Bossé au 418-854-2260.

En raison de la COVID-19, des mesures de prévention vont s'appliquer pour avoir accès au jardin communautaire.

- Les usagers devront apporter leur propres outils et équipements personnels.
- Seulement les personnes autorisées auront accès au jardin.
- Limiter le nombre d'usagers présents dans le jardin tout en respectant la distanciation d'au moins 2 mètres en tout temps.
- Prévoir vos produits désinfectants.
- Les usagers devront se laver les mains à chaque entrée et à chaque sortie du jardin.

Organismes et loisirs

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb aimeraient informer ses membres qu'il n'y aura pas de réunion pour les mois de juin, juillet et août. Nous espérons de vous revoir en septembre.

INFORMATIONS CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veuillez prendre note que la bibliothèque municipale restera fermée jusqu'au début septembre. Nous sommes désolés de cet inconvénient. Cette décision a été prise en raison que nous sommes ouverts seulement 1 journée par semaine et avec les mesures de prévention que nous devons prendre pour la réouverture, nous avons jugé que c'était la meilleure solution.

Toutefois, nous demandons à ceux et celles qui ont en leurs possessions des livres de biens vouloir nous les rapportés. La journée qui est prévue est mercredi le 3 juin prochain. Il y aura un « bac » installé à l'entrée extérieure de la bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 pour que vous puissiez venir déposer vos livres.

Nous vous demandons de respecter les mesures de distanciation physique lorsque que vous allez venir à la bibliothèque.

PÉRIODE D'INSCRIPTION DU CAMP DE JOUR

Le camp de jour de Saint-Louis-du-Ha! Ha! débutera le lundi 29 juin et prendra fin le jeudi 13 août 2020. Le camp s'adresse aux enfants de 5 à 11 ans. Pour les enfants de 5 ans, ils doivent avoir atteint 5 ans avant le 30 juin 2020.

En raison de la situation que nous vivons présentement, nous devons respecter le nombre d'enfants par ratio que l'Association des camps du Québec nous demande dans le Guide de relance qui a été accepté par la Santé publique du Québec.

Une période d'inscription aura lieu du **lundi 1**er au 5 juin 2020 aucune inscription ne sera accepter après cette date. La méthode qui sera utilisée sera premier arrivé, premier servi. Pour la première étape, les inscriptions seront prises par courriel à l'adresse suivante : <u>loisirs@saintlouisduhaha.com</u>. Nous avons besoin du nom de l'enfant, son âge et sa date de naissance. Après la date limite, nous procéderons à la compilation et ensuite nous communiquerons avec vous pour vous informer du résultat.

La deuxième étape s'adressera aux parents dont les enfants ont été acceptés au camp de jour. Une rencontre sera cédulée pour connaitre toutes les procédures de fonctionnement cet été et qui vous permettra de compléter tous les formulaires nécessaires.

ANNULATION DU TOURNOI DE POMPIER DE L'APEQ 2020

Par respect avec les mesures gouvernementales empêchant les grands rassemblements au Québec par rapport à l'évoluation de la pandémie de la COVID-19, le comité tournoi de l'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec tient à informer ses membres, ses partenaires, tous les collaborateurs et la communauté que l'évènement du Tournoi Annuel des pompiers de l'Association est reporté les 3, 4 et 5 septembre 2021 à Dégelis.

REMERCIEMENTS DE LA DUCHESSE DES POMPIERS SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! / SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA

Je voudrais remercier toute la population ainsi que les pompiers lors de mes deux années en tant que Duchesse. Ce fût une expérience incroyable.

Au plaisir!

Laurie-Anna Briand



AVIS À TOUTE LA POPULATION

Le Centre des femmes du Témiscouata demeure là pour vous selon son horaire habituel du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00. En rotation pour assurer une présence au Centre, les travailleuses du Centre maintiendront le service d'écoute téléphonique et de référence et feront le suivi des messages. Donc, n'hésitez pas à téléphoner au 418-854-2399 si vous en ressentez le besoin ou pour nous informer de situations difficiles vécues observées. Selon les recommandations du gouvernement, les activités prévues à notre programmation sont annulées, et ce jusqu'à l'annonce de nouvelles mesures gouvernementales. Suivez-nous sur Facebook!

Merci de votre compréhension.

Nous espérons vous revoir très bientôt!

L'équipe du Centre des Femmes du Témiscouata.



SOURCE D'ESPOIR TÉMIS

Source d'espoir Témis est un organisme communautaire à but non lucratif. Nous sommes un milieu de vie voué à la réalisation d'activité d'entraide, de promotion et de prévention de la santé psychologique des personnes de la MRC de Témiscouata. En cette période de pandémie, le milieu de vie est fermé mais l'écoute téléphonique est toujours disponible. Nous vous proposons quelques trucs et astuces pour bien vivre l'inquiétude et l'anxiété durant la pandémie.

- Conservez une routine régulière;
- Restez mentalement et physiquement actif;
- Entraînez-vous à être reconnaissant;
- Identifiez et limitez ce qui pourrait créer de l'inquiétude;
- Utilisez des sources d'informations fiables.

Vous avez besoin d'écoute, d'aide ? N'hésitez pas à nous contacter au 418-854-0009.



ACCÈS AUX INSTALLATIONS EXTÉRIEURES

PARCS LA CHANTERELLE ET À LA RUE CARON

La municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! désire informer la population que les parcs La Chanterelle et celui de la rue Caron seront ouverts à <u>partir de samedi 30 mai</u> prochain aux citoyens qui souhaitent profiter d'un moment de détente en famille ou entre amis de 10 personnes provenant de 3 ménages maximum.

Toutefois, une **distance minimale de 2 mètres** doit être maintenue entre les personnes en **TOUT TEMPS.**

On vous recommande d'apporter votre désinfectant ou des lingettes pour le lavage des mains et le port du masque sont fortement recommandées.

STRUCTURES ET MODULES DE JEUX

Pour éviter la propagation du virus qui peut survivre plusieurs heures sur les différentes surfaces, les structures (balançoires) et modules de jeux demeureront FERMÉS.

ACCÈS À LA TOILETTE EXTÉRIEURE

La toilette extérieure située au Centre des loisirs est maintenant ouverte. Des mesures d'hygiènes seront faites deux fois par jour pour nettoyer et désinfecter cet endroit.

TERRAIN DE BALLE MOLLE

Pour l'instant, le terrain de balle molle est présentement **FERMÉ** pour ceux et celles qui aimeraient aller jouer au baseball.

RAPPEL POUR LES RASSEMBLEMENTS EXTÉRIEURS DANS VOTRE COURS

Certaines restrictions doivent toutefois être observées pour prévenir la propagation du virus et assurer la sécurité de tous :

- Les rassemblements doivent se limiter à un maximum de 10 personnes.
- Ces 10 personnes doivent provenir **d'un maximum de 3 ménages** (les occupants d'une même Adresse formant un ménage).
- Une **distance minimale de 2 mètres doit** être maintenue entre les convives qui ne proviennent pas d'un même ménage.
- Il est préférable d'éviter d'entrer à l'intérieur des résidences.
- Le lavage des mains fréquent et le port du masque sont fortement recommandées.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1er Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale à huis clos	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15 3e versement de taxes	16	17	18	19	20
21	22	23	Bureau municipal FERMÉ FÊTE NATIONALE	25	26	27
28	Début du camp de jour	30				